Garantie - Généralement





Vous avez fait un très bon choix!

Merci d'avoir opté pour ce système de literie Swiss-flex®. Vous avez opté pour un sommeil sain et réparateur durant de nombreuses années. Un léger sentiment d'inconfort est tout à fait normal au début. Votre corps et votre esprit doivent en tout premier lieu s'habituer au nouveau confort Swissflex®. Si vous vous conformez aux conseils d'entretien des pages suivantes, le système de literie Swissflex® restera pour vous très longtemps une source de plaisir, de détente et de confort.

Conditions de garantie

Nous accordons sur tout produit Swissflex® acheté à un point de vente officiel Swissflex - sous réserve des paragraphes ci-dessous - la garantie suivante:

10 ans de Garantie Sommiers et matelas Swissflex®

Les sommiers et matelas Swissflex® sont adaptés les uns aux autres avec le plus grand soin. Cette combinaison parfaite implique ainsi le fait qu'un matelas Swissflex® doit uniquement être utilisé avec un sommier adapté et correctement installé.

Nous accordons une garantie intégrale sur tous les sommiers et matelas Swissflex® les deux premières années à partir de la date de livraison. Durant cette période, nous éliminons gratuitement, par réparation ou échange, tous les défauts dus à des vices de matériau ou de fabrication. A partir de la troisième année suivant la date de livraison, la garantie sera dégressive en fonction du prix de vente et selon le tableau ci-après:

Intervention sous garantie	Frais à la charge de l'acheteur
1. an	0%
2. ans	0%
3. ans	20%
4. ans	30%
5. ans	40%
6. ans	50%
7. ans	60%
8. ans	70%
9. ans	80%
10. ans	90%

2 ans de Garantie intégrale

- Lits et accessoires Swissflex®
- Oreillers Swissflex®
- Moteurs électriques et parties électroniques (hormis les parties soumises à l'usure comme par ex. les piles, etc.).
- Le vérin pneumatique des sommiers à réglage pneumatique.

Toute prétention à garantie s'éteint au bout de ces deux ans.

La garantie de 2 ans ainsi que celle de 10 ans débutent à la date de livraison et portent sur les vices de matériau ou de fabrication. Nous nous réservons le droit de réparer ou d'échanger, à notre libre appréciation, un produit défectueux.

Les frais de transport et de montage sont systématiquement à la charge de l'acheteur.

La durée de garantie en cours n'est pas interrompue par notre prestation de garantie : une nouvelle durée de garantie ne se remet pas à courir.

Sont exclus de notre garantie:

- Les défauts dus à un traitement incorrect, voir conseils d'entretien. (Usage de la force, surcharge, modifications apportées par l'acheteur).
- Les défauts liés à l'usure naturelle.
- Housses et poignées de matelas ainsi qu'autres housses en tissu.
- Salissures, par ex. taches d'humidité (moisissures).
- Dommages indirects.

Vous pouvez faire valoir vos prétentions à garantie à chaque point de vente officiel Swissflex (dans tous les pays de vente). Le droit à garantie est reconnu sur présentation de ce carnet de garantie et indication du numéro du produit (plaque signalétique).

Conseils d'entretien

Sommiers Swissflex®

Réglage manuel de la têtière et du dosseret

Selon la version, votre sommier Swissflex® peut être équipé d'une ou de deux possibilités de réglage.

→ Pour éviter tout dommage, abstenez-vous de vous asseoir ou de vous tenir debout sur la têtière ou sur le dosseret relevé.

Réglage pneumatique du dosseret*

- → Ne procédez au réglage du dosseret qu'en état de charge, allongé sur le matelas. Un relevage du dosseret en l'absence de charge peut causer des blessures.
- → Pour éviter tout dommage, abstenez-vous de vous asseoir ou de vous tenir debout sur la têtière ou le dosseret relevé.

Lits-relaxation à réglage électrique*

Si une panne de courant survient en position assise, vous pourrez remettre votre lit en position horizontale

* Avant toute mise en service, veuillez lire attentivement la notice d'utilisation, en particulier les consignes de sécurité et d'entretien.

07.2021

Garantie - Généralement

Les lattes

La flexibilité des lattes contribue tout particulièrement au confort de votre sommeil.

- → Evitez les surcharges irrégulières, en vous tenant debout sur une seule latte.
- → Les lattes endommagées doivent absolument être remplacées.

(Les lattes sont constituées de hêtre contreplaqué, un matériau naturel et vivant qui est susceptible de subir de légères modifications en cours d'utilisation. C'est un phénomène tout à fait naturel qui ne fait l'objet d'aucune garantie).

Les parties en matière plastique

Les parties en matière plastique (exemptes de PVC) garantissent une longue durée de vie au sommier. Elles sont dotées de propriétés techniques supérieures et prévues pour le recyclage.

Nettoyage

Les sommiers ne nécessitent pas de soins particuliers. Pour ôter la poussière, nous recommandons l'utilisation d'un chiffon sec.

Matelas Swissflex®

Aération de la chambre à coucher

Une aération régulière garantit un climat sain et agréable pour vous et votre matelas. La température ambiante idéale se situe entre 16 et 20° C, avec une humidité de l'air de 45 à 60%. Des taches d'humidité (moisissures) peuvent se produire en cas d'humidité trop élevée liée à une température ambiante trop basse et à un manque de circulation d'air (par ex. dans les lits-coffres). Les dommages dus aux taches d'humidité sont exclus de la garantie.

Aération

En cas d'utilisation de protège-matelas ou de couvrelits, veiller à ce qu'ils soient perméables à l'air et à l'humidité afin d'assurer une bonne aération.

Apparition d'odeur

Les matelas Swissflex® peuvent dégager une certaine odeur au début. Elle disparaît au bout de quelques jours et ne présente aucun caractère nuisible.

Forme et volume

Les coeurs et les housses des matelas Swissflex® sont constitués de matériaux souples et peuvent subir des légères modifications dans leurs dimensions au cours du stockage, du transport et à l'usage, ce qui ne modifie en rien le confort du sommeil. Ces modifications ne peuvent donner lieu à des réclamations dans le cadre de la garantie.

Effet pilling

En combinaison avec les draps et la lingerie de nuit, qui contiennent des fibres textiles synthétiques, l'effet pilling (formation de peluches) peut apparaître sur les housses de matelas. Ainsi, il peut y avoir formation d'électricité statique qui fait passer le rembourrage à travers le coutil du matelas. La formation de peluches est exclue de la garantie.

Nettoyage

Les housses des matelas Swissflex® peuvent être nettoyées à sec. Les versions lavables sont marquées. Veuillez absolument respecter les directives figurant sur les étiquettes cousues. Nous ne prenons pas en charge des prestations de garantie en cas de nettoyage / lavage incorrect. Pour des raisons d'hygiène, une housse de matelas devrait être nettoyée tous les 2 à 3 ans. Le coeur de matelas en latex ne doit pas être exposé directement au soleil. Une brosse douce permet un nettoyage régulier du matelas, il ne doit être ni battu ni aspiré.

Lits et accessoires Swissflex®

Aluminium / Titane

Nettoyer avec un chiffon humide et un détergent usuel, puis essuyer avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produit abrasif ou de détachant.

Métal

Nettoyer avec un chiffon humide et un détergent usuel, puis polir avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants.

Verre

Les produits d'entretien usuels pour le verre peuvent être utilisés pour le nettoyage. Il est recommandé d'utiliser un chiffon spécial pour le verre (qui ne peluche pas).

Bois

Nettoyer à l'aide d'un chiffon pour la poussière, d'un chiffon humide, ou si nécessaire avec un lait protecteur pour les meubles. Ne pas utiliser de produit d'entretien pour meubles.

Lampe de lecture LED

Nettoyer avec un chiffon à poussière ou un chiffon humide.

Leatherlook

Essuyer régulièrement avec un chiffon humide la tête de lit avec revêtement «Leatherlook ». En cas de salissures importantes, ajouter du détergent pour tissus fragiles. Ne pas utiliser de produits de nettoyage / entretien renfermant des solvants, des abrasifs, de la graisse ou de l'huile.

Garantie - Généralement





Tissus

 Nettoyer la tête de lit avec revêtement à l'aide d'une brosse douce ou de la brosse fauteuil de l'aspirateur. Ne pas utiliser de détachant.

Conseils d'entretien en général.

Les articles et accessoires des lits Swissflex® sont manufacturés de façon à ce qu'ils puissent être utilisés intensivement, et nécessitent peu d'entretien. Leur construction est écologique et facile d'entretien. Toutefois, par un usage fréquent des taches tenaces ou des salissures importantes peuvent apparaître. Vous ne devez dans ce cas procéder à un nettoyage hâtif avec quelques détachants ou produits chimiques forts. Il est plus judicieux de prendre conseil auprès d'un revendeur Swissflex, ou un bon droguiste.

Les imperfections de la nature

Swissflex utilise presque exclusivement des matériaux naturels, qui peuvent présenter des imperfections. Celles-ci confèrent au matériau son authenticité, son caractère unique et son charme.

- Des différences dans la structure et la coloration sont les marques caractéristiques des placages et du bois.
- Le vernissage de la couleur a pour conséquence des changement insignifiants dans l'intensité de la couleur.
- Les surfaces polies et brillantes sont travaillées manuellement et ne sont par conséquent jamais homogènes.

Ecologie

Nous appliquons des exigences élevées en matière d'impact environnemental de nos procédés de fabrication et de nos produits. Elle utilise uniquement des décapants et laques solubles dans l'eau, des bois et colles pauvres en formaldéhyde. Les tissus contenant du PCP ne sont pas utilisés. Les matériaux résiduels vont au recyclage.

Si vous souhaitez un supplément d'informations ou rencontrez des problèmes qui n'ont à votre avis pas été traités suffisamment en détail, adressez-vous à votre point de vente Swissflex ou directement sur : info@swissflex.com.

07.2021

Satisfaction - Garantie





La nouvelle promesse de la marque Swissflex®: garantie satisfaction 90 jours

Si, au bout de 90 jours, votre client ne dort pas mieux dans son système de literie Swissflex® comparé à son ancien lit, nous l'échangeons sans discussion.

Détails et déroulement

- Droit d'échange de 100% pour les matelas et les sommiers (mais pas pour les oreillers, les cadres de lit ni les accessoires).
- Après 30 jours minimum et avant 90 jours maximum, le consommateur final doit vous contacter et enregistrer sa réclamation de façon informelle.
- Vous informez notre service intérieur de distribution 10 jours maximum après réception de la réclamation.
- Le service intérieur vous envoie les documents nécessaires au retour ainsi que l'emballage retour.
- En parallèle, vous cherchez avec votre client un produit alternatif de notre gamme qui correspondra mieux à ses besoins.
- L'échange de base est gratuit et il n'est possible qu'une fois par commission.
- En cas d'échange pour un produit plus cher, la différence est facturée mais aucun coût supplémentaire de traitement n'est appliqué.
- En cas d'échange pour un produit moins cher, nous ne faisons pas d'avoir de la différence mais nous ne facturons pas non plus de coût supplémentaire de traitement.
- Vous procédez au déroulement des retours et à la livraison de la marchandise échangée.
- Un avoir correspondant à 100% du montant de la facture est établi après le retour à notre dépôt de la marchandise retournée. En sont exclus les noyaux de matelas, qui sont éliminés par vos soins et ne doivent pas être retournés.

Conditions

- Le client a dormi au moins 30 jours sur le nouveau produit, c'est-à-dire que son corps a pu s'habituer au nouveau confort de sommeil.
- En cas d'échange d'un produit isolé, il convient de s'assurer que:
 - s'il s'agit d'un matelas, le client utilise un sommier fonctionnel et correctement installé.
 - s'il s'agit d'un sommier, le client utilise un matelas fonctionnel et adapté à la literie.
- Le retour doit être effectué dans un emballage retour Swissflex®.